



## **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) NATIONAL**

### **SELECTION D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE**

Avec 151 Goethe-Instituts dans près de 100 pays, nous sommes l'institut culturel de la République fédérale d'Allemagne actif dans le monde entier. Nous améliorons la connaissance de la langue allemande et entretenons la coopération culturelle internationale. Partout, nos collaborateurs\* contribuent à relier les gens de manière globale et durable dans un réseau culturel et éducatif vivant. Grâce à nos programmes, nous encourageons le dialogue interculturel, la participation culturelle et renforçons le développement des structures de la société civile. Tout autour du globe, nous relions les hommes, les idées et les cultures. Ce faisant, nous respectons les différences, car nous apprécions la valeur de la diversité.

#### **1. Autorité contractante**

Goethe-Institut Burkina Faso  
192, Avenue de l'Université  
01 BP 1226 Ouagadougou 01  
[www.goethe.de/burkinafaso](http://www.goethe.de/burkinafaso)  
[info-ouagadougou@goethe.de](mailto:info-ouagadougou@goethe.de)

**Goethe-Institut Burkina Faso**  
192,  
Avenue de l'Université  
01 BP 1226  
Ouagadougou 01

[www.goethe.de/burkinafaso](http://www.goethe.de/burkinafaso)  
[info-ouagadougou@goethe.de](mailto:info-ouagadougou@goethe.de)

#### **2. Contexte**

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance financière, de la transparence de sa gestion et de la conformité aux exigences réglementaires et des bailleurs de fonds, le Goethe-Institut Burkina Faso lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la sélection d'un cabinet d'expertise comptable.

Nous menons des activités et sommes donc tenus de respecter les référentiels comptables applicables aux entités à but non lucratif notamment le SYSCENL ainsi que les exigences du SYSCOHADA révisé lorsque requis.

#### **3. Objet de l'AMI**

Le présent AMI a pour objet de constituer une short-list de cabinets d'expertise comptable qualifiés en vue de l'attribution d'un contrat-cadre d'assistance comptables, fiscales et financières au profit de Goethe-Institut Burkina Faso.

#### **4. Étendue et description des prestations**

Le cabinet sélectionné sera chargé, entre autres, des missions suivantes :

- Assister le Goethe Institut dans sa mise en conformité avec les exigences du SYCEBNL
- Assister le Goethe Institut en fiscalité
- Appui-conseil et renforcement des capacités

Ces tâches peuvent être réajustées en fonction des besoins

[www.goethe.de](http://www.goethe.de)

#### **5. Conditions de participation**

Peuvent participer au présent AMI, les cabinets remplissant les conditions suivantes :

##### Conditions administratives

- Être un cabinet d'expertise comptable légalement constitué et reconnu au Burkina Faso ;

**GOETHE**  
**INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.



- Être dirigé ou supervisé par un Expert-Comptable diplômé, inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables ;

Expérience et capacités techniques

- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans l'accompagnement d'ONG, associations, fondations ou projets financés par des bailleurs ;
- Maîtriser le SYSCEBNL (Système Comptable des Entités à But Non Lucratif) ;
- Avoir une bonne connaissance du SYSCOHADA révisé et de la fiscalité applicable aux ONG au Burkina Faso.

## **6. Composition du dossier de manifestation d'intérêt**

Les cabinets intéressés devront soumettre un dossier comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- Une présentation du cabinet (statut juridique, organisation, domaines d'expertise) ;
- Les références techniques similaires (ONG, projets, bailleurs) ;
- Les CV du personnel clé proposé ;
- La preuve d'inscription à l'Ordre des Experts-Comptables ;

**NB : Aucune proposition financière n'est requise à ce stade.**

## **7. Modalités de sélection**

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base :

- de l'expérience générale du cabinet ;
- de l'expérience spécifique en environnement ONG et multi-bailleurs ;
- de la maîtrise du SYSCEBNL et des référentiels applicables ;
- des qualifications et expériences du personnel clé.

Seuls les cabinets présélectionnés seront invités à soumettre une proposition technique et financière ultérieurement.

## **8. Durée prévisionnelle de la mission**

La mission sera conclue pour une durée de 12 mois renouvelable selon les performances et les besoins.

## **9. Dépôt des dossiers**

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être transmis :

Par voie électronique à l'adresse suivante : **[info-ouagadougou@goethe.de](mailto:info-ouagadougou@goethe.de)** avec pour objet « FISC.2026 GI-BF »

Date limite de dépôt : 23 janvier 2026 à 17 heures TU

Tout dossier reçu après la date limite ne sera pas pris en considération.

## **10. Informations complémentaires**

Goethe-Institut Burkina Faso se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent AMI sans que cela n'entraîne une quelconque obligation.

**[www.goethe.de](http://www.goethe.de)**

**GOETHE  
INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.